



éé

Ecole émancipée

TENDANCE DE LA FSU

86

Bulletin départemental de la Vienne

°3 / n 2013

Justice sociale : le changement, il faut l'imposer !

70% de la population se déclarent opposés à la nouvelle réforme des retraites; la déception et la colère, sont grandes ; les journées de mobilisation du 10 septembre et du 15 octobre ont vu des manifestations dynamiques et combatives mais très en deçà des enjeux en termes de participation. Les réunions publiques organisées dans le cadre intersyndical, ou celui plus large de collectifs, rassemblent chaque fois quelques petites centaines de personnes. Quelques centaines de personnes, ce n'est pas rien, mais c'est encore bien loin de la nécessaire mobilisation qui permettrait d'obtenir une victoire du mouvement social sur une question aussi cruciale que celle ci.

Comment dépasser le cadre de la mobilisation des seulEs militantEs ? Comment lutter contre la résignation résultant du matraquage du « on ne peut pas faire autrement » ? Comment redonner confiance à la plus grande majorité d'entre nous en l'action collective ? Comment ne pas laisser se développer l'idée que le changement tant attendu passe par le vote FN ?

Les organisations syndicales et leurs partenaires du mouvement social ont, ces dernières semaines, permis un débat qui sans eux, n'aurait même pas eu lieu. Ils ont montré qu'à travers cette nouvelle réforme des retraites, c'est à nouveau la question centrale du partage des richesses qui est posée, question centrale que l'on va retrouver bien sûr dans les débats à venir

Au sommaire...

- Justice sociale : imposer le changement !
- Rentrée 2013 à Louis Armand - Poitiers
- Etre au seuil du militantisme...
- Temps et rythmes scolaires

sur le plan de financement de la Sécurité Sociale et sur le budget 2014 de l'Etat. Avec 19 milliards d'économies annoncés (dont 15 milliards vont impacter directement le service public et ses agents, et 4 milliards pour la sécurité sociale), alors que dans le même temps des exonérations de cotisations sont offertes sans contrepartie aux patrons et que les entreprises seront au final moins taxées en 2014 qu'en 2013, on voit bien que la politique qui nous est imposée est le résultat de choix idéologiques, la bonne nouvelle étant alors qu'elle n'est donc pas inéluctable ! Voilà qui pourrait lutter contre la résignation, redonner l'espoir d'un autre monde possible et favoriser les mobilisations les plus larges pour donner une chance au mouvement social d'être entendu, non ?

Les cadres unitaires larges doivent permettre de poursuivre et d'amplifier les campagnes d'information à plusieurs voix sur

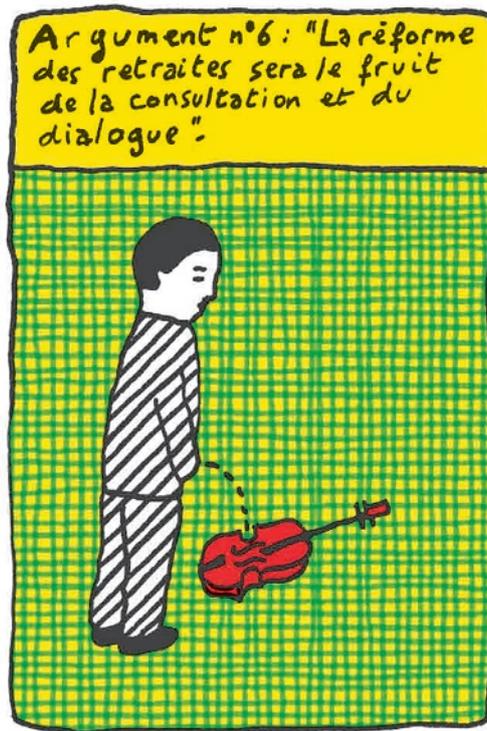


Illustration Stéphane Dupont et Paul Cox
Petit guide d'autodéfense en temps de réforme des retraites, ATTAC France, septembre 2013

l'existence d'alternatives tout à fait crédibles. C'est par la conviction qu'un modèle social protecteur et solidaire n'est pas un luxe pour notre pays que nous nourrirons la détermination d'une confrontation dont nous ne pourrions pas faire l'économie pour imposer le changement nécessaire à plus de justice sociale. Ces cadres unitaires se développent dans tous nos départements.

Participons de plus en plus nombreux/ses aux initiatives qu'ils organisent!

Valérie Soumaille

Mouvement de la rentrée 2013 au lycée Louis Armand de Poitiers

Fin juin 2013, lors du dernier Conseil d'administration (CA) on nous annonce une rentrée 2013 avec :

- 34 élèves/classe dans toutes les Secondes
- les 4 Première S (scientifique) transformées en 3 Terminales S, pour le même nombre d'élèves, ce qui aboutira à 37 élèves par classe
- 1,5 postes d'assédu (surveillantE) supprimés
- les groupes à effectif réduit qui font la spécificité de nos enseignements de technologie industrielle et de laboratoire (STI et STL) vont encore augmenter.

Début juillet, alors qu'il n'y a plus d'élèves et que les profs sont dispersés pour faire passer le bac, le Rectorat nous informe qu'en fait nous n'aurons pas 34 mais bien 37 élèves en Seconde.

La section SNES (le S1) du lycée se concerta : on dépose un préavis de grève pour la rentrée et on intervient lors de la grand messe de fin d'année annonçant cette possibilité d'action et nos revendications : on ne veut aucune classe à 37, on ne veut pas de la suppression du poste et demi de surveillantE.

Grève ou pas grève ?

Le jour de la pré-rentrée, à l'assemblée générale des personnels d'enseignement appelée par le syndicat, il y aura 43 présents sur 130 à peu près.

Information : non, rien n'a été amélioré pendant les vacances ; oui, le recteur nous reçoit mais le 6 septembre.

Débat : la grève est-elle légitime vu le nombre de présentEs ? Il faut du temps pour organiser une grève puisque seulEs les profEs principaux reçoivent les élèves le jour de la rentrée, on ne va pas les laisser seulEs aller au charbon.

On décide donc de contacter les fédérations de parents d'élèves dès que possible et d'intervenir massivement dans les médias, de se revoir en « heure d'information syndicale » le lendemain de l'audience au rectorat et, pour ne pas être pris de cours, de déposer un nouveau préavis de grève pour se couvrir toute la semaine suivant l'audience.

Audience au Rectorat

Le jour de l'audience nous avons rencontré pour la première fois le Recteur, le Secrétaire général et le DASEN 86 (anciennement Inspecteur d'Académie). Nous avons exposé nos motifs de grogne. À la fin de l'audience le big chef nous a - grand seigneur ! - donné 2h supplémentaires pour tout le lycée pour faire du numérique, 3 postes de contrats aidés (CAE) en remplacement d'1,5 postes de surveillant et la promesse d'un « dispositif » pour la souffrance au travail où nous avons cru comprendre que si on voulait se suicider il valait mieux téléphoner au Rectorat avant.

Nous avons l'habitude de rencontrer les Recteurs et Rectrices qui passent. En effet, notre lycée offre de nombreuses formations technologiques, grosses consommatrices de moyens horaires. Ce qui veut dire que nous avons du subir la réforme des lycées comme tout le monde (mise en concurrence des lycées, des matières et des collègues entre elles/eux) mais aussi la réforme des séries technologiques STI (de la manipulation matérielle, en petit groupe, à la réflexion virtuelle sur ordinateur, en classe entière), de la suppression de la discipline « Physique appliquée » (en gros, de l'électricité). Bref, nous avons subi le plus grand nombre de suppressions de postes de l'Académie depuis 10 ans (entre 23 et 30 suivant les calculs), des conversions professionnelles imposées (« d'électronique » à « architecture et construction », de « physique appliquée » à « chimie »...). Et aujourd'hui nous avons la

pire situation d'effectif de Seconde de l'Académie !

Recteur de gauche

Les Recteurs, on connaît. Eh bien on peut vous dire que quand un Recteur de gauche ouvre la bouche c'est comme un Recteur ou une Rectrice de droite, le mépris dégoûté en moins apparemment, ce qui nous fait une belle jambe quand on retourne dans notre lycée. Ce sont toujours les mêmes qui vous parlent d'une situation «c'est vrai, pas complètement satisfaisante», ce sont les mêmes qui refusent de voir un lien entre le suicide d'un collègue de STI à Marseille à la pré-rentrée (qui a laissé une lettre explicite faisant la relation entre ses conditions de travail et son geste) et la souffrance au travail palpable chez nous. La rengaine « on ne fait pas d'omelette (une belle carrière) sans casser des œufs (les salariéEs) » exsude de ces grands sentimentaux et sentimentales qui pleurent les effets de la crise qu'ils et elles mêmes entretiennent : responsables mais jamais coupables ! Trois petites larmes, une lâcheté, et puis ils/elles continuent !

Et dire qu'en plus ils/elles se croient supérieurEs...

Aujourd'hui

Aujourd'hui nous continuons à mener la bagarre âprement.

A l'AG de compte rendu d'audience, nous étions encore 43 et pas forcément les mêmes. Beaucoup hésitent encore à lever la tête vu que la réalité n'est pas bien jolie à voir.

Pour l'instant nous cherchons à rencontrer les fédérations de parents d'élèves ; nous menons campagne pour être touTEs reçuEs par la médecine du travail quasi absente chez ces « privilégiéEs » de l'enseignement ; nous faisons pression pour que le Comité Hygiène, Sécurité et Conditions de travail départemental (CHSCT) vienne enquêter dans notre lycée ; nous intervenons de façon énergique en CA.

Il y aurait bien d'autres choses à dire sur la situation. On pourrait parler de ces collègues profEs à temps partiels imposés qui gagnent moins de 700 euros par mois et qui ne

savent pas comment s'en sortir. De l'évolution du statut des « pions » qui est passé en quelques années d'un plein salaire pour des horaires aménagés (MI-SE) à « Assistant d'éducation » qui est un mi-temps payé mi-temps. Maintenant ils veulent les remplacer par des contrats aidés (CAE). Vous pensez vraiment qu'il faut en passer par des étapes pour revenir finalement à l'esclavage ?

En guise de conclusion

La lutte collective c'est une question de santé, c'est se tenir les unEs les autres, c'est s'épauler, c'est ne pas s'écrouler, moins souffrir. La lutte c'est garder la tête haute devant les élèves car nous leur montrons par nos actions où sont les responsabilités (elles sont politiques) de leurs conditions d'apprentissage déplorables. Lutter collectivement c'est ne pas retourner la

violence du quotidien contre soi-même mais œuvrer avec force contre les agresseurs qui sont tapis derrière leur bureau bien propre et leur arme langagière, qui en fait tourne essentiellement sur une seule figure de style à savoir l'euphémisme.

Enfin, on voit monter la rancœur et/ou le découragement, même chez les plus socialo-béatEs.

- La vie c'est pas facile, hein ?

- Certes, mais c'est la mienne et j'en ai pas d'autres.

Lutter collectivement c'est mettre de la colère sur les scandales et les souffrances pour construire un autre monde, là, tout de suite, maintenant.

Pascal Canaud

Être au seuil du militantisme... y a de la lumière, j' pousse la porte !

Pour la 1re fois, j'ai participé à une réunion mensuelle du GD de l'EE ce samedi 5 octobre. En guise de bizutage, je rends cette modeste contribution qui souhaite évoquer la question de l'engagement syndical, moi qui ne me suis jamais engagé. Pourquoi ne pas continuer, comme jusqu'alors, au lieu de me contenter de ma cotisation annuelle ? Technicien du spectacle et désormais enseignant pour ma 5e rentrée, je n'ai pas eu d'engagement politique et syndical durable jusque-là. Excepté la courte, mais exaltante, campagne présidentielle de 2007, qui s'est terminée comme chacun-E sait.

La difficulté principale est que l'on perçoit, souvent de l'extérieur et certainement pas à tort, le militantisme syndical comme une affaire complexe qu'on ne sait pas par quel bout aborder. C'est un pic, c'est un roc ! Du coup, la tentation est grande de la laisser aux spécialistes. Car, comme nous le disions encore ce midi avec une collègue - cependant syndiquée - il semble ardu d'envisager de participer moins que d'aucun-E-s, qu'on

present être engagé-E-s 7 jours/7. Du coup, voulant continuer à avoir d'autres occupations familiales, sociales... on préfère ne pas participer de peur de mettre le doigt dans un engrenage qui nous happerait. Les camarades qui participent déjà, dont certain-E-s depuis le millénaire précédent, apparaissent comme ayant une maîtrise plus ou moins grande de l'histoire des luttes passées, des rapports de force actuels qui en résultent et de plein d'autres paramètres qui éclairent et mettent en perspective la réflexion et l'action. On peut se sentir bien inexpérimenté, voire ignorant, en dehors du fait qu'on peut contribuer à faire grimper le taux de grévistes ou le nombre de manifestants les jours de défilé.

Pour autant, passer le seuil du militantisme c'est peut-être accepter de se joindre à d'autres qui défendent des positions politiques qui nous rassemblent et des valeurs qui nous sont essentielles. Passer ce seuil, c'est accepter de contribuer à sa mesure à la vie du syndicat avec les autres. Ne pas devenir un spécialiste mais un participant à la vie du monde.

Temps et rythmes scolaires A l'heure des économies et de l'externalisation...

La réforme Peillon sur les rythmes scolaires à l'école primaire s'inscrit, non pas comme on voudrait nous le faire croire, dans une prise en compte des temps de l'enfant, mais dans un continuum de diminution du temps scolaire et d'enseignement pour les enfants et d'externalisation d'une partie du savoir enseigné.*

A plusieurs reprises ces dernières années, il a été clairement affirmé par les politiques européennes ou françaises que la diminution du temps d'enseignement était une façon de réduire les coûts de dépenses publiques : moins de cours = moins d'enseignants = moins de budget.

L'ambiguïté de ces réformes réside dans le fait que : elles se déroulent dans un cadre d'économies budgétaires ou de politiques d'austérité ; elles se mettent en place dans un contexte où le temps passé par les enfants sur les bancs de l'école est remis en question – pas seulement par les parents mais aussi parfois par les enseignants eux-mêmes – ; le temps de travail des enseignants ne cesse d'augmenter par des phénomènes divers (heures supplémentaires dans le secondaire ; hausse du nombre d'élèves par classe ; diversité des tâches annexes à l'enseignement (administratives, orientation) et des tâches d'évaluation). La diminution du temps de cours pour les élèves n'est plus dénoncée comme elle devrait l'être notamment au détriment des élèves les plus en difficulté.

La réforme Peillon se met donc en place à la suite de nombreux phénomènes de diminution de temps de cours. A la suite des réformes successives et notamment celle de Darcos, les élèves du primaire sont passés de 1980 à aujourd'hui de 972 heures par an à 864 heures ; ils ont donc perdu en 30 ans, 11% du temps scolaire, soit 36 semaines sur une scolarité de 5 années (quasiment un mois par an). Pour l'instant en collège, le temps scolaire est sans cesse modifié par la diminution des

heures de cours ou la disparition d'heures en groupes. En français par exemple, les élèves en collège ont perdu en moyenne de 1h à 2h de cours selon les niveaux depuis les années 70. La récente réforme de l'enseignement de la technologie confirme le mouvement : plus de savoirs théoriques et toujours moins de pratiques en atelier ou en groupes. La disparition progressive des heures d'enseignement en groupe – horaires planchers obligatoires par la diminution des moyens



horaires profs – fait que les activités de groupes ou en atelier, de travail en autonomie, en centre de documentation, sont de plus en plus délaissées. Y compris en sciences en collège, la baisse des moyens supprime progressivement les cours en groupes. De plus en plus, l'organisation de l'emploi du temps des classes en collège essaie de diminuer les heures d'études comprises à l'intérieur de l'emploi du temps, de faire sortir les élèves plus tôt l'après-midi pour ne pas surcharger, par exemple, les vies scolaires où le nombre d'AssEdu n'est jamais suffisant ou pour contourner des

* : le comité de pilotage de la Conférence nationale sur les rythmes scolaires ne comptait ni enseignants ni parents d'élèves. Ceux-ci ont juste été auditionnés alors que les secteurs du tourisme ou de la culture y étaient représentés...

difficultés d'infrastructures. Même si la pause méridienne est plus conséquente, là encore se pose le problème d'accueil des élèves en dehors des cours (vie du foyer par exemple, abris en cas de mauvais temps...).

Par tous les moyens, on cherche à ce que les élèves passent de moins en moins de temps à l'école au détriment d'une recherche d'enseignement autre qu'en grand groupe. Comment se passe alors la journée en classe ? De plus en plus de cours théoriques et en face à face. Or, peut-on comparer un temps scolaire en grand groupe, avec toutes les contraintes que cela sous-entend de « gestion » de classe, avec des temps de travaux en petits groupes, de travaux pratiques ou artistiques ou d'éducation physique, où l'attention et la concentration, l'organisation dans la classe, le mouvement et le faire des élèves ne sont pas les mêmes. Quelles activités et infrastructures pédagogiques sont aujourd'hui mises en place par l'institution pour que l'élève ne passe pas sa journée entière sur une chaise ? Le néant sinon du moins d'école...

La réforme Peillon a mis également en évidence l'externalisation des activités artistiques et sportives au profit des collectivités territoriales. Cette logique, outre

le fait de poser les problèmes d'égalité de traitement sur l'ensemble du territoire, pose le problème du resserrement des contenus enseignés à l'école et de ce qui lui échappe désormais. Là encore, n'oublions pas le contexte général : l'État français mène actuellement des politiques d'austérité qui diminuent les subventions aux collectivités territoriales et qui mettent à mal une réforme qui en dépend. Les annonces du ministre concernant les prochaines mesures à prendre en collège laisse présager le pire et la suite logique du primaire (journée à l'allemande donnée souvent en exemple).

Ce qu'il faudrait : c'est déconnecter la problématique du temps de travail enseignant du temps scolaire élèves ; maintenir l'enseignement artistique et sportif à l'école ; c'est, parallèlement à la diminution du nombre d'élèves par classe, organiser des heures dédoublées dans chacune des disciplines enseignées pour permettre des activités pédagogiques différentes, autorisant construction de l'autonomie et prise de responsabilités des élèves. En primaire comme dans le secondaire, la revendication de plus d'un enseignant par classe est indispensable.

Myriam Rossignol

Abonnez-vous !!!

Ce mois-ci :

- dossier sur l'évaluation
- bilan et historique de l'Education prioritaire

30 euros. Chèque à l'ordre de L'Ecole émancipée, à envoyer à : Yves CASSUTO, 25 rue de la source, 54000 NANCY

<http://www.ecoleemancipee.org>

